

Avis de constitution

SOCIETE « CONSTELLATIONS »

Siège Abidjan, commune de Yopougon, lotissement
dénommé Toit-Rouge, non loin de l'école primaire
Siporex 5, Lot Neant, Ilot Néant

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTELLATIONS »

Objet : - La représentation, la gestion, la planification de carrière et la protection des intérêts de footballeurs professionnels, et amateurs de haut niveau ;

- la recherche, le recrutement et l'évaluation de talents footballistiques, notamment par le biais de scouting, de camps d'entraînement, d'agence de recrutement et de collaboration avec des clubs, centres de formation ou académies de football ;

- l'encadrement, le placement, la formation, le mentorat et le transfert de joueurs auprès des clubs nationaux et internationaux ;

- la négociation et la conclusion de contrats, de sponsoring, de publicité et de partenariats pour le compte des footballeurs et des entraîneurs ;

- l'accompagnement personnalisé des footballeurs et des entraîneurs dans leur développement professionnel et personnel ;

- toute prestation de management, de conseil, de formation, de coaching, d'enseignement, d'organisation de séminaires, colloques, et de promotion d'évènement se rapportant au domaine footballistique ;

- l'importation, l'exportation et la distribution de

toutes sortes de produits, notamment des matériaux de construction, des meubles, des équipements, et des articles divers ;

- le commerce général, l'achat-vente et la distribution de produits divers ;

- la représentation commerciale et le négoce international ;

- la promotion, l'acquisition de terrains, la conception et le développement de projets immobiliers ainsi que la commercialisation en état futur d'achèvement ou après achèvement de biens immobiliers ;

- la location et la sous-location, ainsi que l'administration, la gestion, l'achat et la revente de tous biens immobiliers pour son propre compte ou le compte de tiers ;

- la construction, la rénovation, la réhabilitation et l'extension de tous types de structures (résidentiels, commerciaux, industriels, administratifs, agricoles, etc.). ainsi que tous travaux de second œuvre (plomberie, électricité, peinture, etc.) et d'aménagement intérieur et extérieur ;

- tous travaux de nettoyage de sols, murs, façades, toits, aménagement et entretien d'espaces vert, bureaux, et plus généralement l'utilisation et la formation aux techniques de sablage, rejointoiement, et démoussage ;

- le transport de personnes et de marchandises, la location, l'achat et la vente de véhicules, ainsi que l'exploitation de toute activité liée aux VTC (voitures de transport avec chauffeur) et autres services associés ;

- la location d'engins de chantier tels que les pelles mécaniques, les chargeuses, les bulldozers, les rouleaux compresseurs ainsi que tous matériels afférents aux travaux publics ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation de tout établissement se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- toute prise d'intérêts et participation dans toutes sociétés et entreprises commerciales,

industrielles, financières ou immobilières ivoiriennes ou étrangères, et ce sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, actions, parts d'intérêts ou autres droits sociaux ;

- la gestion des participations ou intérêts qu'elle détient dans toutes sociétés ou entreprises ivoiriennes ou étrangères ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité, ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

- possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, commune de Yopougon, lotissement dénommé Toit-Rouge, non loin de l'école primaire Siporex

5, Lot Neant, Ilot Néant

Dirigeant(s) M TOURE ISSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08768 du 26/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52098/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

